



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

Rapport de Mission dans le Nord et le Nord'est du 14 au 17 Septembre 2016

➤ **Lieu du suivi (département) :** PN3B

Participants à cette mission :

Neuvième Gérald, Directeur du projet ABE
Michelet Louis : Directeur de l'ANAP
Prenor Coudo : Charge de mission à l'ANAP
Adebisi Ligali : Analyste Financière du projet ABE
Loiseau Patrick, Chauffeur ABE

Départ et retour

- 14 septembre 12h 05 pm : Départ Port au prince vers les cayes
- 17 septembre 8h am : Retour vers Port-au-Prince

Mise en contexte

Le projet ABE vise à réduire la vulnérabilité des populations pauvres d'Haïti aux effets du changement climatique, tout en conservant la biodiversité menacée de zones marines et côtières. Des investissements dans des stratégies socialement durables de conservation de la biodiversité, permettront aux écosystèmes marins et côtiers de continuer à générer des services d'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE). C'est un projet qui va contribuer à maximiser les avantages en matière de biodiversité et les fonctions écosystémiques tout en produisant des avantages pour les populations de ces différents complexes ciblés par le projet AbE.

Les actions du projet ABE seront complétées au niveau local par l'implication et le renforcement d'organisations communautaires dans la gestion d'aires protégées et de bassins versants, et par le partenariat avec des organisations de développement privées ayant accès à des ressources techniques et financières susceptibles de compléter celles du gouvernement.



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne a la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

Dans ce contexte, une mission a été réalisée dans le département du Nord et du Nord –est pour rencontrer les différents partenaires locaux pour la mise en place d'un comité local d'appui a la gestion du Parc National des trois Baies et de planifier aussi l'atelier de lancement régional du projet au niveau de cette région.

I. BILAN DES ACTIVITES REALISEES DURANT CETTE JOURNEE

| Journées | Réalisations |
|---------------------------------------|--|
| du 14 et 17 septembre 2016 | <p>Conscient de l'importance de la participation locale et du rôle de l'administration du parc dans les processus de planification et de gestion de l'Aire Protégée (AP), il recommande la création d'un Comité local d'appui à la gestion du PN3B. Ce comité est constitué des autorités locales, de la société civile et des représentants de projets. Pour pouvoir mettre en place ce comité local d'appui au PN3B, pendant la journée du 15 et 16 septembre 2016, nous avons rencontrés les institutions locales se trouvant à l'intérieur du complexe PN3B. Pour ces différentes rencontres, nous avons pu présenter l'Agence Nationale des Aires Protégées et le projet AbE. Ces présentations ont permis a ces participants de mieux comprendre le rôle de l'ANAP et les résultats poursuivis par le projets AbE.</p> <p>Les institutions rencontrées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mairie Caracol• Mairie Limonade• Mairie Fort-Liberté• Mairie Ferrier• Mairie Trou du Nord• Les BAC des communes du Parc• Représentant de Brigade Maritime en Action (BMA)• Associations des pêcheurs des communes du Parc• Représentant des producteurs de sel• Représentant des associations des producteurs agricoles• Représentant des Organisations Communautaires de Base |



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne a la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

- Représentant des associations écologiques.
- Groupe Culturel de Caracol
- Université de Limonade ;
- FOPROBIM

Après les présentations de l'ANAP et du projet ABE, on a discuté de la mission du comité local d'appui à la gestion du PN3B. Le comité local joue un rôle de conseiller, assure le suivi de la bonne exécution des projets et facilite les échanges entre l'unité de gestion et les parties prenantes du Parc. En attendant l'opérationnalisation de la structure de gestion du Parc, le comité local facilite la mobilisation des acteurs et le suivi des activités dans le Parc.

Mandat du comité local d'appui

Le Comité local d'Appui à la Gestion des Trois Baies :

- (i) est une plateforme locale avec rôle de conseil et d'appui à l'administration et à la gestion du PN3B.;
- (ii) facilite les rencontres régulières avec les acteurs-clés intéressés par la gestion du PN3B et assure l'échange permanent d'information relevant à la gestion du PN3B;

On a aussi discuté du fonctionnement de ce comité. Le comité Local se réunira tous les 3 mois en session ordinaire. La date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion seront communiqués par le Président du Comité Local au moins 3 semaines à l'avance. Le compte rendu de la réunion du comité sera expédié aux membres au plus tard 2 semaines pour commentaires. Après insertion des commentaires (3 jours ouvrables) le compte rendu sera renvoyé pour être classé comme procès-verbal.

Les décisions seront prises par consensus. Une convocation à l'extraordinaire peut être demandée par au moins 5 membres principaux du Comité.

Les institutions qui feront parties de ce comité à titre d'observateurs ont été aussi analysées, ce sont :

Personnes ressources mobilisables sans pouvoir de délibération

- Représentants de projets (TNC, AVANSE, PAST, EBA etc.) ;
- Directions Départementales Environnement, Agriculture, Tourisme et Culture;
- Les représentants des Associations du secteur privé
- L'Organisation du Gestion du Destination (Touristique) du Nord et Nord est (OGD)



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne a la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Les représentants des ONG <p>Ces personnes n'auront pas de droit de délibération.</p> <p>De concert avec ces partenaires, on s'était entendu que nous allons entamer les activités suivantes :</p> <p>19 septembre 2016 : date limite pour la réception des représentants des différentes institutions rencontrées pour le comité local d'appui</p> <p>28 septembre 2016 : Première rencontre du comité local d'appui a la gestion du PN3B</p> <p>29 septembre 2016 : Atelier de démarrage régional du projet : Adaptation Basée sur Les Ecosystèmes (AbE)</p> |
|--|---|

Conclusion :

Cette mission rentre de plein fouet dans la logique de développement durable visant une approche participative dans la gestion locale des ressources naturelles. En effet, pour maintenir la diversité biologique, protéger à long terme les écosystèmes, et adresser durablement les besoins des communautés qui en dépendent, il faudrait une formation et sensibilisation de la population locale. Le comité local d'appui a la gestion du PN3B sera supervisée par un comité de suivi composé des institutions suivantes : BID, PNUD, CIAT, TNC, UTE, SEMANAH, USAID et autres.

L'idée de créer le comité local d'appui vient de ce comité de suivi. Conscient de l'importance de la participation locale et du rôle de l'administration du parc dans les processus de planification et de gestion de l'Aire Protégée (AP), le comité de suivi a recommandé la création d'un Comité local d'appui à la gestion du PN3B. Ce comité est constitué des autorités locales, de la société civile et des représentants de projets. Le Comité de Suivi est sous le leadership du Ministère de l'Environnement via l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP).

En effet, le processus d'harmonisation des actions a entreprendre au niveau du Pn3B est en train de se valoriser, le secteur public, la société civile et de la coopération internationale qui ont tous compris la nécessité de joindre leurs efforts pour développer des actions complémentaires dans la gestion technique et financières des Aires protégées sont en train de travailler en complémentarité pour avoir des résultats probants au niveau du PN3B.